

Thuin, le 7 mai 2025



Aux Présidents, Commandants et
Officiers des sociétés folkloriques
thudiniennes

Contact : Sandrine MAQUET
071/55.94.07 – sandrine.maquet@thuin.be
Nos réf. : SM/SM/0406/2025

Objet : Saint Roch 2025 – Code de Roulage & informations.

Mesdames, Messieurs,

Nous voilà maintenant à quelques jours de la Saint Roch et l'effervescence est grande !

Avant de nous retrouver et partager ce moment folklorique tant attendu par tous les thudiens, nous tenions à vous rappeler les éléments suivants :

- les sociétés se déplaçant sur la voie publique en dehors du périmètre fermé et hors du cortège de la Marche Militaire prévoiront **un encadrement conforme**, avec des signaleurs habilités (majeurs, munis de gilets fluo et de signaux C3) et des véhicules équipés de gyrophares à l'avant et à l'arrière du groupe.
- durant le cortège, des sociétés organisent une distribution de **bouteilles d'eau en plastique** dans les rangs. Cependant une fois vides, ces bouteilles sont souvent déposées un peu partout dans la ville. Nous savons que certains parmi vous, s'organisent en prenant dans leur giberne **des sacs PMC** pour y collecter les bouteilles vides. **Nous souhaiterions que l'ensemble des sociétés appliquent ce procédé.** Les sacs PMC remplis, pourront être déposés sur les lieux de rassemblement (proche des cabines WC mobiles), sur le parcours (à côté des poubelles publiques) ou encore chez un privé avec accord au préalable.
- **nos équipes techniques** procéderont au **nettoyage de la ville** durant les festivités. Il arrive que, lors des réveillés, les ouvriers soient empêchés d'effectuer leur travail en raison de la présence de certains groupes de marcheurs. **Merci de veiller à leur laisser le passage** et de leur réserver un accueil cordial.
- l'organisation du « **raclot** » est prévue pour les sociétés qui le souhaitent et les mesures de Police sont prises à cet effet. Néanmoins, les sociétés qui y participent sont invitées à se faire connaître par mail à secretariat@thuin.be avec le nombre approximatif de participants et si des chars et/ou remorques sont prévus. Nous vous rappelons que les véhicules folkloriques de ce type devront être conformes aux prescriptions de la circulaire du SPF Mobilité datée du 22/01/2009.
- vous avez reçu récemment l'arrêté de Police relatif **aux tirs**. Il convient de rappeler à vos « fusils & tromblons » que les tirs isolés sont interdits. Seuls les tirs prévus et sous l'autorité des officiers seront exécutés (cfr. Arrêté de Police du 22.04.25, vous transmis par mail le 23.04.25 par courriel)

- un **poste de secours** sera installé au 52 rue 't Serstevens (Laboratoires Réunis) selon l'horaire suivant :
Samedi de 19h30 à 01h30 / Dimanche de 12h00 à 01h30 / Lundi de 08h00 à 00h30

Ce poste de secours sera joignable au 0468/14.53.15 (ou via le 112). Des équipes mobiles seront également présentes tout au long du cortège. En dehors de ces horaires, contactez directement le 112.

- différentes zones de fermeture sont mises en place par les services techniques de la Ville de Thuin, que ce soit le périmètre fermé de la Ville-Basse et/ou aux abords du cortège. **Les barrières** installées visent à garantir la sécurité de tous. Toute ouverture non autorisée constitue un risque important et sera considérée comme infraction.

- tous les documents utiles sont disponibles sur les sites internet www.thuin.be (ex : mesures de Police) et www.saintrochthuin.be (ex : dans l'onglet « archives » les rapports des réunions du Comité St Roch).

Enfin, par la présente nous souhaitons vous sensibiliser sur un point qui est essentiel pour que la Saint Roch soit vécue dans la joie et le respect mutuel. C'est pourquoi nous vous demandons **d'être particulièrement attentifs aux habitants et à leur cadre de vie**, leurs propriétés restant de leur jouissance personnelle. En d'autres termes, dès que vos rangs sont rompus, il n'est pas autorisé de prendre possession du domaine privé (devantures de maisons, pelouses, allées de garage, appuis de fenêtre, etc.), sauf si accord préalable des propriétaires. Nous comptons sur vous, pour informer vos troupes en ce sens. « **La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres** », c'est important qu'aux moments de repos des rangs, chacun veille au respect de cet adage.

Ce courrier est probablement la dernière communication de la Ville de Thuin, nous en profitons pour vous souhaiter une excellente Saint Roch et que cette édition 2025 soit une réussite !

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Ingrid LAUWENS

L'Echevine du folklore,



Véronique THOMAS

La Bourgmestre,



Rachel SOBRY